



Claire Salomon est une jeune opératrice de prises de vues, autrement dit caméraman, à France3. Nous l'avons interviewée pour vous faire mieux découvrir ce métier et pour vous montrer que ce n'est pas qu'un métier d'homme.

Scoop(S) : Pouvez-vous décrire en quelques phrases votre métier ?

Claire Salomon (CS) : Je travaille avec un réalisateur. Je suis en quelque sorte ses yeux et je dois donc filmer ce qu'il veut regarder. Je fais des tournages sur plateaux ou en décors naturels.

S : Vous êtes opératrice de prises de vues. Y a-t-il beaucoup de femmes dans ce métier ?

C.S : Nous sommes seulement deux femmes à France 3. Et partout où j'ai été avant, je n'ai connu que des hommes.

S : Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire ce métier ?

C.S : Au départ, j'étais plutôt attirée par la photo. Petit à petit, je me suis intéressée au cinéma. J'ai été en section cinéma au lycée Castel. C'est comme ça que j'ai découvert ce métier.

S : Qu'est-ce qui vous intéresse le plus dans votre profession ?

C.S : Je préfère sortir avec la caméra. On peut faire beaucoup plus de choses et prendre plus d'initiatives qu'en plateau.

S : Selon vous, quelles qualités faut-il avoir pour exercer cette profession ?

C.S : Il faut être réactif, avoir un bon esprit d'équipe, savoir prendre des initiatives et avoir le sens de l'image.

S : Partez-vous souvent loin de Dijon ?

CS : Non. Sur Dijon, notre rôle est de montrer ce qui se passe au niveau régional.

S : Quelle voie conseillerez-vous de suivre aux collégiens qui voudraient faire ce métier ?

CS : On peut aller au lycée Castel à Dijon en section cinéma - audiovisuel, qui n'est qu'une section littéraire. Or, les BTS audiovisuels qu'il faut obligatoirement faire après le bac, ne prennent pas d'élèves issus de section littéraire sauf si vous avez un très bon dossier. Je conseille donc plutôt de faire un bac scientifique puis un BTS audiovisuel.

S : Avez-vous quelque chose à rajouter pour conclure ?

CS : Je veux dire que France 3 est aussi une très bonne école. Les gens m'ont très vite fait confiance.



P.Thorey
E. Benit

« Attention, moteur, action ! »

Qui n'a jamais rêvé au moins une fois dans sa vie d'entendre ou de prononcer ces mots magiques ? Aujourd'hui, encore et toujours, le cinéma fait rêver.

Dans ce numéro de février et dans les numéros à venir, nous proposons, surtout aux élèves de 3^{ème}, des métiers et des univers professionnels. Dans ce numéro, le monde du cinéma !

Le cinéma ne se résume pas à l'acteur, au réalisateur et au cadreur. Il existe dans ce domaine des dizaines de corps de métiers, tels que perchman, directeur de la photographie et beaucoup d'autres encore. L'équipe de rédaction de Scoop vous propose d'en savoir plus sur le monde magique qu'est le cinéma.

Pour la première étape de l'élaboration d'un film, la production regroupe un grand nombre de professionnels : les scénaristes, les agents artistiques, les spécialistes du casting ...

Les agents artistiques gèrent la carrière des acteurs, des réalisateurs et de certains techniciens. Il est parfois l'agent de stars, mais il faut avoir beaucoup de chance pour tomber sur une des plus grandes célébrités ! C'est un peu le troisième parent de l'acteur ! Il se charge aussi de dénicher de nouveaux talents. En contrepartie de tout ce travail, l'agent artistique reçoit un bon pourcentage sur le cachet ! Par contre, il n'existe pas de formation particulière, mais il est vivement conseillé de suivre des études de droit privé.

Ensuite vient la réalisation du film et c'est là que le réalisateur entre en action. A ses côtés, les assistants réalisateurs, des scriptes, des monteurs ...

Le scripte est la « mémoire » du film et le gardien du temps. Un scripte doit avoir bonne mémoire visuelle, il doit tout connaître du film, se rappeler de toutes les scènes, toutes les prises, il veille aux possibles incohérences. Il est conseillé de suivre le FEMIS : concours d'entrée (pour plus d'information sur ce concours nous vous conseillons d'aller voir sur le site d'entrée au FEMIS : www.femis.fr). Attention ! Le concours n'a lieu que tous les deux ans, et n'offre que 4 places par session.

Pour ce numéro, les rédactrices de SCOOP, sont allées interviewer une opératrice de prise de vue (ou cadreur) ; pour en savoir plus n'hésitez pas à lire l'interview dans la rubrique étudiant.

Lorsque le film est prêt à être visionné, il faut que le spectateur puisse venir le voir. Le distributeur se charge de tirer les copies du film, de la bande annonce, imagine des affiches et élabore un plan média.

Le film est ensuite diffusé dans les salles, pour le plaisir de tous.

Pour un complément d'informations n'hésitez pas à aller voir sur le site de l'ONISEP.

M.Wrobel